



famille &
provence
SOLUTIONS D'HABITAT

LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

FACILE, PRATIQUE, SOUPLE



**FAITES COMME LA MAJORITE DE NOS LOCATAIRES
CHOISISSEZ LE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE
UN GAIN DE TEMPS ET UN SOUCI DE MOINS !**

C'est **FACILE !**

- Vous n'avez plus à vous soucier de la date du règlement de votre loyer
- Vous n'avez plus de chèque à faire, plus de frais d'envoi
- Aucun risque d'oubli, de retard ou de perte de courrier

C'est **PRATIQUE !**

- **Simplifiez-vous la gestion de votre budget** : par prélèvement vous choisissez la date en fonction du jour d'approvisionnement de votre compte bancaire
- Vous recevez chaque mois votre avis d'échéance avec le montant du prélèvement
- Vous évitez des relances de paiement

C'est **SOUPLE !**

- Vous pouvez choisir dorénavant entre : **4 DATES DE PRELEVEMENTS**
1^{er}, 5, 10 ou 15 du mois
- Vous pouvez changer la date de prélèvement à tout moment* en contactant le Centre Relation Client au 04 88 695 695
- Sans engagement, vous pouvez interrompre à tout moment sans frais votre prélèvement par simple courrier

Optez pour le prélèvement automatique : C'est GRATUIT !

Complétez le mandat SEPA (joint) accompagné de votre RIB
et envoyez-le à l'adresse ci-dessous :

FAMILLE & PROVENCE
Service Prévention Sociale
CS 60400
13097 AIX-EN-PROVENCE Cedex 2

Famille & Provence

Le Décisium B1
1 Rue M. Gandhi ■ CS 60400
13097 Aix-en-Pce Cedex 2
Tél. | 04 42 91 20 00
Fax | 04 42 91 20 20
info@familleprovence.fr
www.familleprovence.fr
Société Anonyme H.L.M.
au capital de 78000 €
Agrément ministériel
renouvelé le 5 avril 2018
SIRET 782 678 882 00021
APE 6820A ■ RC AIX 58 B 71
TVA FR 47 782 678 882

* Le mandat SEPA doit nous parvenir avant le 20 du mois pour un prélèvement au mois suivant